

BARRAGE DE VINÇA



Conflent Canigó
Office de Tourisme

+ 33 4 68 05 41 02

www.tourisme-canigou.com

#justcanigo



Situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Perpignan en direction de Prades, sur les communes de **Vinça** et Rodès, le **barrage de Vinça** permet, depuis 1976, l'écrêtement des crues de la Têt et constitue une réserve pour l'eau potable et l'eau d'irrigation (il alimente le canal de Corbère).

La Têt prend sa source au pied du massif du Carlit et reçoit à Vinça une partie des eaux du **Massif du Canigou**. Ce fleuve côtier traverse le département, des reliefs montagneux, jusqu'à la plaine roussillonnaise pour se jeter dans la Méditerranée. **Le barrage de Vinça** mesure 55 mètres de haut, 192 mètres de long en crête et il représente 420 000 tonnes de béton. Sa capacité de rétention d'eau va jusqu'à 25 millions de m³.

Ce barrage répond également à deux fonctions principales qui sont de stocker l'eau nécessaire à la satisfaction des besoins estivaux, et également, d'assurer l'écrêtement des crues. Le remplissage s'effectue du 1er avril au 30 juin, suivi du déstockage du 1er juillet au 30 septembre. Enfin, du 1er octobre au 31 mars, lorsqu'il est presque vide, le barrage est prêt pour l'écrêtement d'éventuelles crues.

Que ce soit le **barrage de Vinça** ou celui de l'Agly, leur rôle dans la protection des populations contre les crues est très important. Ils furent construits par rapport à la dernière, la plus forte que notre département ait connue, en 1940.

Est-il nécessaire de préciser que personne ne peut prétendre construire des barrages partout ? Pour implanter une telle masse, un grand nombre de conditions doivent être impérativement réunies, et cela n'est pas toujours possible.

Cependant, tout a été mis en œuvre pour assurer au maximum la protection des habitants des secteurs à risque.

Par exemple, lors de la crue de 1999, la présence du barrage de l'Agly a permis de diminuer de 20% le débit des débordements. C'est surtout le stockage intégral dans la retenue, et ce pendant 2 jours, de l'écoulement du Haut Agly, qui a permis de limiter les dégâts en diminuant la hauteur, c'est-à-dire, l'extension de l'inondation ainsi que sa durée.

La gestion de ces barrages obéit à un règlement d'eau très strict qui permet d'assurer l'irrigation des exploitations agricoles situées en aval, de préserver la vie piscicole et végétale et d'alimenter les nappes phréatiques. En cas d'extrême urgence, cette eau stockée peut également servir à fabriquer de l'eau potable et fournir les bombardiers pour les incendies de forêts.

De nombreux contrôles sont effectués (pour certains quotidiennement) afin de garder ces barrages efficaces et sûrs. L'une des preuves de la solidité de ces constructions est leur résistance absolue au dernier tremblement de terre dont l'épicentre se trouvait à Saint-Paul-de-Fenouillet en 1999.



Commune de Vinça
+ 33 4 68 05 82 13
www.mairiedevinca.fr

